



© Frank Rozé



Au centre, Georgette Rousselet, présidente de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ; à sa gauche, Michel Letinturier, 1^{er} vice-président ; à sa droite, Bernard Mérigeau, directeur général, et Jacqueline Pasquier, vice-présidente de l'Udaf.

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe réunissait ses présidents cantonaux et ses membres des comités départementaux vendredi 23 octobre à Sillé-le-Guillaume (Sarthe). L'occasion d'échanger sur le rôle des élus sur le terrain. **Témoignages.**

Sur les tribulations des élus...



Denis Mousset, président cantonal de Bazoches-sur-Hoëne.

Ce fut un régal. Quand en toute fin de séance, Denis Mousset, personnage truculent s'il en est, mais également président cantonal de Bazoches-sur-Hoëne (Orne), fit part à l'assemblée de ses tribulations d'élu... Sans chichiseries. En point de départ, une écoute. « Lors de l'une de nos réunions, précise l'élu du 3^e collège, j'avais relevé les propos de deux agriculteurs qui parlaient en retraite et qui constataient que les jeunes ne sortaient plus de chez eux, qu'ils ne se connaissaient plus. » D'où l'idée de les réunir. Oui, mais restait à savoir comment. En remuant quelques méninges, et avec la participation des membres du comité cantonal de la MSA Orne, Denis Mousset proposait de monter une opération « Ferme ouverte à la maison », chez lui sur l'EARL d'Elphigny à Saint-Germain-de-Martigny, pour que les jeunes salariés et non salariés du canton puissent se rencontrer. Une journée de formation, prétexte aux rencontres et aux échanges de tout poil.

Pourtant, passé la première étape de l'initiative, la motivation retombe parfois. Denis Mousset reconnaît avoir souvent « botté en touche » devant la tâche à accomplir. Le déclic est venu avec Patricia Lemièrre, conseillère en prévention des risques professionnels, et Gille Lamare, conseiller social de secteur, qui l'ont aidé à élaborer un programme⁽¹⁾. Dans la foulée, un tract aux couleurs attrayantes a été distribué car, selon le bon sens qui guide toujours notre élu, « on n'attire pas les mouches avec du vinaigre ! ». « Donc, récapitule Denis Mousset, on avait un programme, une invitation, et un repas pris en charge par la MSA. » Résultat provisoire : le 30 septembre, soit une semaine avant l'opération, « on avait... 4 inscrits ! » (rires dans l'assemblée). Denis Mousset aurait pu s'arrêter là. Il n'en fit rien. L'agriculteur, qui dit posséder deux bâtons à la maison, « l'un pour la stabulation, l'autre de pèlerin », s'est emparé du second des deux et s'est mis en campagne. « On

avait une liste de 65 personnes, relate-t-il. Alors, avec mon réseau de délégués, on a commencé à effectuer une grande tournée. » Résultat final: après avoir cité un proverbe qu'il attribue aux Chinois (« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va »), il annonçait qu'avec son bâton de pèlerin il dénombrait... 48 inscriptions trois jours avant l'opération. Soit 50 % de taux de participation. « Dans chaque maison où je suis passé, assure-t-il, pas un agriculteur ne m'a fait défaut. Un paysan n'a qu'une parole. » « La démarche a été longue, confirme Denis Mousset. Mais le conseil d'administration de la MSA m'a toujours laissé carte blanche. Je le remercie de nous avoir fait confiance. »

Mobilisation pour les élections

Georgette Rousselet, présidente de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, est pour sa part intervenue afin de réitérer sa volonté d'agir en faveur du prochain scrutin. À une élue qui témoignait de sa difficulté à se procurer la liste des électeurs et qui ne dispose pas d'une connexion Internet à domicile, elle a répondu qu'elle était prête à la rencontrer personnellement. « Si vous rencontrez des problèmes pour motiver les troupes et rechercher de nouveaux candidats, a-t-elle ajouté, on va y aller ! Ces élections sont un moyen de renouveler auprès des pouvoirs publics notre attache-



© MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Démonstration de parage lors de la journée de formation.

chement au système de protection sociale défendu par la MSA. » Dans l'assistance, Robert Renard, président cantonal de Château-du-Loir (Sarthe), témoignait également de sa motivation à l'issue de son tout dernier mandat. « Avant de m'arrêter, précisait-il, j'ai assuré la relève avec des jeunes qui ont tous une trentaine d'années. »

Vendredi 23 octobre, la centaine de présidents cantonaux et de membres de comités départementaux qui avaient répondu présents se sont vu remettre par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe plusieurs supports pour valoriser l'exercice de la démocratie, dont une lettre type à insérer dans les bulletins municipaux, une plaquette sur l' élu MSA, et un fascicule intitulé « Tous les arguments pour convaincre votre interlocuteur de voter »⁽²⁾. Quand on veut faire un tabac, on met le paquet. ■

Franck Rozé

(1) Au programme des ateliers: parage; manipulation des bovins; conditions de travail en salle de traite; décapage thermique; chaudière à bois.

(2) Les élus étaient également destinataires de dépliants qui recensent le réseau partenarial de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe territoire par territoire.

Quatorze maisons de santé

Au programme de la rencontre avec les élus, un point sur les projets de maisons de santé pluridisciplinaires, des projets qu'ils soutiennent.

« L'accompagnement MSA Mayenne-Orne-Sarthe auprès des pôles ou des maisons de santé pluridisciplinaires existe depuis 3 ans, et on dénombre 14 dossiers, indique le docteur Christophe Fuzeau, médecin chef du contrôle médical et interlocuteur MSA pour les pôles de santé. Deux dossiers ont débouché sur des constructions; trois autres ont été déposés et ont reçu un accueil favorable; quatre dossiers sont pratiquement finalisés et cinq autres sont en cours d'accompagnement. » Sollicitée par les collectivités territoriales ou les professionnels qui ont un projet, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe offre un soutien méthodologique (l'équivalent de 6 jours de tra-

vail par projet). Les élus MSA du canton concerné sont conviés aux réunions techniques, et ils offrent un appui de réseau. « Ils ont leur place pour faire connaître l'accompagnement MSA, pour dire notre volonté de consolider l'offre de soin en milieu rural auprès des adhérents et des autres élus territoriaux. » Point de départ de tous les dossiers, et condition sine qua non: le projet médical.

C'est sur ce thème que le docteur Éric Jouan est revenu lors de sa présentation des conditions de réussite de la création d'un pôle de santé à Montsûrs (Mayenne) lors de l'assemblée du 23 octobre. Parallèlement enseignant et maître de stage à l'université d'Angers, il mène une réflexion sur la désertification

médicale dans les territoires ruraux. Pour lui, les maisons de santé pluridisciplinaires constituent l'une des réponses à ce problème. Car elles s'inscrivent dans une logique de bassin de vie et qu'elles offrent une réponse globale. Sur Montsûrs: 4 jeunes médecins, en plus du docteur Éric Jouan; 2 infirmières; un podologue; un dentiste; une kinésithérapeute, etc. Soit une démarche de projet médical, qui est aussi censée répondre aux projets de vie des jeunes générations de médecins. « Car je suis convaincu que l'on peut associer vie privée et professionnelle », conclut le docteur Jouan. ■

F.R.



© MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Christophe Fuzeau, médecin chef du contrôle médical à la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.